

Les chercheurs du collégial et ceux et celles du réseau de l'Université du Québec : des collaborations à établir

Jean Lebel, directeur du service des études avancées et de la recherche

Jean Bernatchez, agent de recherche au service des études avancées et de la recherche
Université du Québec

Bonjour,

Il me fait grand plaisir de me retrouver avec vous aujourd'hui pour discuter des possibilités de collaboration entre les chercheurs du réseau des collèges, et ceux et celles du réseau de l'Université du Québec. Je remercie les responsables de l'événement, madame Giard, la présidente de l'Association pour la recherche au collégial, et monsieur Merrien, président du colloque, pour l'invitation qu'ils m'ont adressée.

Il m'est très agréable de me retrouver en Estrie. Je n'ai pas l'occasion d'y venir très souvent. L'Université du Québec a des constituantes un peu partout, mais pas en Estrie. En quelque sorte, je suis en terrain neutre. Quoique je me souviens du jour où on m'a adressé une demande d'informations relative aux programmes de 2e et 3e cycles offerts par l'Université du Québec à Sherbrooke...

On constate donc que l'Université du Québec est encore assez méconnue. Je trouve que l'occasion est belle aujourd'hui de mieux faire connaître le réseau, afin que vous soyez en mesure de bien saisir tout le potentiel que recèle la collaboration entre les collèges et les établissements du réseau de l'Université du Québec, au niveau de la recherche plus particulièrement. Ma communication est divisée en trois parties :

- D'abord, je ferai une brève présentation du réseau de l'Université du Québec et du rôle du Service que je dirige quant au développement des études de 2e et 3e cycles, au développement aussi de la recherche et de la création ;
- Ensuite, je dresserai un portrait de la recherche et de la création dans les établissements du réseau ;
- Je ferai enfin état, dans la troisième partie, des collaborations de recherche entre les chercheurs des collèges, et ceux et celles du réseau de l'Université du Québec ; je conclurai sur l'intérêt mutuel d'intensifier ces collaborations, en proposant certaines façons d'y parvenir.

1. Le réseau de l'Université du Québec et le rôle du Service des études avancées et de la recherche

J'avais l'habitude de taquiner un collègue, directeur des relations publiques à l'Université du Québec. Invariablement, le dernier paragraphe de tous ses communiqués de presse se lisait comme suit :

Rappelons que l'Université du Québec est un réseau de 12 établissements, qui compte plus de 80 000 étudiantes et étudiants, plus de 2000 professeurs, qui offre plus de 550 programmes des trois cycles dans la plupart des régions du Québec.

Que voilà beaucoup de plus !

On peut penser par ailleurs que les journalistes ne lisaient pas toujours le dernier paragraphe des communiqués de presse, puisque plusieurs inexactitudes sont encore véhiculées au sujet de l'Université du Québec. La plus courante est sans doute celle à l'effet qu'il existe une Université du Québec à Montréal, et plusieurs de ses "succursales" disséminées un peu partout sur le territoire du Québec.

En fait, il existe bel et bien 12 établissements dans le réseau de l'Université du Québec, tous autonomes au sens de la loi, mais inter-reliés quant aux décisions importantes de leur fonctionnement et dans la planification de leur développement. On retrouve 6 universités à vocation générale, que vous connaissez sans doute :

- l'Université du Québec à Montréal, l'UQAM, université associée au réseau, ce qui signifie qu'elle jouit d'une autonomie plus grande que celle des autres établissements ;
- l'Université du Québec à Trois-Rivières, l'UQTR ;
- l'Université du Québec à Chicoutimi, l'UQAC ;
- l'Université du Québec à Rimouski, l'UQAR, en quelque sorte mon *alma mater* puisque j'y ai été professeur-chercheur au département d'océanographie - je suis chimiste de formation - vice-recteur à l'enseignement et à la recherche et également recteur par intérim ;
- l'Université du Québec à Hull, l'UQAH ;
- l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue,

l'UQAT.

On retrouve aussi dans le réseau de l'Université du Québec 5 établissements à vocation spécialisée :

- l'Institut national de la recherche scientifique, l'INRS, qui compte 7 centres spécialisés: l'INRS-Eau, à Québec ; l'INRS-Énergie et Matériaux, à Varennes ; l'INRS-Géoréources, à Québec ; l'INRS-Océanologie, à Rimouski ; l'INRS-Santé, à Pointe-Claire ; l'INRS-Télécommunications, sur l'Île-des-Soeurs ; et enfin l'INRS-Urbanisation, à Montréal ;
- l'Institut Armand-Frappier de Laval, qui a pour mission la recherche fondamentale et appliquée, et la formation de chercheurs en microbiologie, immunologie, virologie, et dans les sciences biomédicales et bioalimentaires connexes ;
- l'École nationale d'administration publique, l'ENAP, vouée à la formation et au perfectionnement des gestionnaires publics ainsi qu'à la recherche en administration publique, qui offre notamment des activités de formation à Québec, Montréal et Hull ;
- l'École de technologie supérieure, l'ETS, à Montréal, une école d'ingénieurs qui a pour mission l'enseignement et la recherche en ingénierie et en technologie ;
- et la Télé-université enfin, la TELUQ, l'université de la formation à distance ; le préfixe "télé" signifie d'ailleurs "à distance", et non pas "via la télévision", comme on pourrait le croire.

Le 12^e établissement, c'est le siège social, situé à Québec. Sa raison d'être est de favoriser et promouvoir la vie et le développement en réseau des établissements, en plus de jouer un rôle de support auprès de chacun. Moi, je suis le directeur du Service des études avancées et de la recherche de l'Université du Québec. Je suis rattaché au siège social, ce qui veut dire en fait que je travaille pour et avec tous les établissements du réseau.

Je m'occupe, avec mon équipe de six personnes, des études avancées, c'est-à-dire des programmes de 2^e et 3^e cycles : en tout, plus de 150 programmes, qui doivent maintenant être évalués de façon périodique. Mon service est appelé à évaluer l'état du développement de la programmation, sous les aspects de la qualité et de la pertinence, et à coordonner le processus d'évaluation des projets de création et de modifications de programmes. Notre expertise est offerte aux établissements qui le désirent, lorsque vient le temps de monter des dossiers relatifs à ces projets.

Le Service des études avancées et de la recherche est appelé aussi à évaluer l'état du développement de la recherche, encore ici sous les aspects de la qualité et de la pertinence. On utilise depuis longtemps des indicateurs conventionnels, du type "octrois et subventions de recherche". À titre indicatif, notons que les chercheurs de l'Université du Québec se sont partagés, en 1991-1992, 80 millions de \$ en octrois et subventions.

On ne fait pas qu'utiliser ces indicateurs financiers ; on les raffine aussi de plus en plus, année après année. Notre rapport annuel de la recherche subventionnée et commanditée n'est pas un simple inventaire, mais bien plutôt un outil de gestion de la recherche, qui permet d'identifier les forces et les faiblesses de chacun ; qui permet aussi d'identifier les tendances lourdes du financement, les faits porteurs d'avenir.

Je suis bien sûr pleinement conscient des limites de ces méthodes faisant appel aux seules variables financières pour évaluer l'état du développement de la recherche. Aussi, moi-même et mon équipe sommes-nous attentifs aux nouvelles techniques et méthodes d'évaluation de la recherche, notamment celles relatives à la bibliométrie évaluative, à l'inventaire des réalisations de recherche, y compris ces réalisations formalisées autrement que par la communication scientifique, orale ou écrite. Je pense alors à la contribution des chercheurs, lorsqu'ils agissent comme experts, comme coopérants ; lorsqu'ils expliquent en quelques mots simples un phénomène complexe, pour le bénéfice des lectrices et lecteurs d'un journal.

Je suis d'avis que les résultats de la recherche ne se transmettent pas uniquement de façon linéaire — c'est-à-dire des chercheurs vers les autres chercheurs, par le biais des communications scientifiques — mais aussi, et peut-être surtout, de façon diffuse, afin d'atteindre le plus grand nombre, et contribuer ainsi à ce que l'on appelle généralement le "service à la collectivité".

Je n'aime pas beaucoup par contre ce terme de "service à la collectivité". Je le trouve beaucoup trop empreint de retenue. Cela va peut-être vous surprendre de la part d'un gestionnaire de la recherche, mais je crois qu'il est justifié de parler de bonheur. La recherche et la création au service du bonheur individuel et collectif. La recherche et la création au service d'un développement souhaitable, plutôt que d'un développement possible. Je suis un gestionnaire de la recherche ; je continue donc d'employer des expressions comme "progrès", "croissance" et "performance". Mais ce ne sont pas là des finalités, mais bien plutôt des instruments de mesure inféodés à des considérations universelles : le mieux-être des personnes et des sociétés.

À l'Université du Québec, toutes ces préoccupations ne sont pas simplement de l'ordre du discours. Le processus de planification stratégique est implanté depuis longtemps dans le réseau ; l'Université du Québec est d'ailleurs la pionnière dans ce domaine. Jusqu'à un certain point, on a une prise sur notre avenir. Il y a des principes qui guident notre développement ; nos actions doivent s'inscrire dans la perspective de ces principes. Et puis, c'est là-dessus qu'éventuellement sera évaluée notre contribution professionnelle. Notre *Cadre de développement*, nos plans triennaux, c'est un peu comme les plans de cours de vos étudiants et étudiantes. Il ne s'agit pas pour vous d'évaluer ce que savent les étudiants et étudiantes ; il s'agit plutôt d'évaluer ce qu'ils savent, en relation avec ce qu'ils sont sensés avoir appris dans le cadre d'une activité précise.

Dans notre *Cadre de développement 1991-1994*, une activité concerne le développement d'indicateurs. Il est précisé qu'*au cours des trois prochaines années, les dirigeants de l'Université disposeront d'une grille d'indicateurs de plus en plus précis et raffinés, leur permettant de mesurer l'atteinte de leurs objectifs et la contribution que l'Université apporte à la société et à ses étudiants.*

C'est donc ce que nous faisons actuellement, et la démarche est intellectuellement intéressante à plus d'un titre, puisqu'elle nous oblige à un questionnement en profondeur, à une interrogation sur la finalité de la recherche, sur la finalité de la création, bref, sur la finalité de nos activités professionnelles. Si on veut être en mesure d'évaluer les résultats de la recherche, je crois qu'il est essentiel, comme point de départ, de se demander : pourquoi fait-on de la recherche ?

En 1991, dans le cadre d'un colloque-réseau sur les études avancées organisé par mon équipe, cette question, et bien d'autres encore, a été abordée très souvent. Je me permets de citer ici une étudiante au doctorat réseau en éducation, étudiante rattachée à l'Université du Québec à Chicoutimi, madame Monique L'Hostie, qui concluait ainsi sa communication portant sur les objectifs de formation au doctorat, ce cycle d'études qui vise principalement à former des chercheurs :

Il me semble tout aussi nécessaire de sensibiliser les étudiants et étudiantes aux dimensions éthiques du travail qu'ils auront à accomplir. De les sensibiliser non seulement aux devoirs et aux responsabilités qui incombent à chaque professionnel dans l'exercice quotidien de ses fonctions, mais aussi aux devoirs et aux responsabilités qui lui reviennent en tant que membres d'une communauté scientifique qui est elle-même un "acteur social". Il me semble nécessaire de favoriser le développement d'attitudes qui conduisent les individus et les groupes à se demander :

"que faut-il faire ?", "que faut-il choisir ?", "qu'est-ce qui est souhaitable pour les personnes et pour les collectifs ?"

Dans la perspective des moyens concrets à identifier pour qu'il devienne possible de "regarder moins étroit", l'épistémologie et l'éthique m'apparaissent comme des ressources incontournables pour parvenir à une conscience individuelle et collective éclairée.

Et elle conclut : *Le temps serait-il venu de renverser la vapeur ?* Je le crois en effet que le temps est venu de renverser la vapeur, et c'est ce qui nous incite actuellement à revoir entièrement notre politique et nos règlements des études des cycles supérieurs et de la recherche. Nous sommes à élaborer, de concert avec nos collègues des établissements du réseau, nos vis-à-vis que sont les Doyens des études avancées et de la recherche, cette politique qui prévoit notamment inscrire formellement la recherche et la création dans le champ de nos pratiques, ce qui est en soi quelque chose de très novateur puisque, à ma connaissance, ça ne s'est pas fait encore ailleurs, au Québec à tout le moins.

C'est novateur disais-je, puisque nous devons notamment définir ce que sont les finalités de la recherche (c'est ma question de tout à l'heure : pourquoi fait-on de la recherche ?) ; nous devons définir aussi la spécificité de la recherche universitaire (ce qui n'est pas toujours facile, puisque recherche universitaire est souvent confondue avec recherche et développement, R & D, ce qui à mon avis n'est pas du tout la même chose).

C'est novateur surtout parce que nous proposons d'inscrire la dimension éthique comme composante de la définition de ce qu'est la recherche universitaire. Là où nos actions rejoignent notre discours, c'est que de la politique des cycles supérieurs et de la recherche découlent des règlements, c'est-à-dire que ces principes seront traduits en actions.

C'est la proposition que nous avons mise sur la table et c'est cette proposition que je compte défendre. Il me semble en effet qu'il est grand temps que nos actions soient conformes au discours presque consensuel qui est véhiculé depuis bon nombre d'années au sujet de la recherche dans les établissements d'enseignement supérieur.

Avant de passer à la seconde partie de ma communication, le portrait de la recherche et de la création dans les établissements du réseau de l'Université du Québec, je résume en quelques phrases cette première partie.

L'Université du Québec, c'est donc 12 établissements dis-

tincts et autonomes, au sens de la loi. Je dirige le Service des études avancées et de la recherche de l'Université du Québec ; je travaille pour et avec tous les établissements du réseau. Les actions que moi-même et mon équipe entreprenons s'inscrivent dans la perspective des choix qui guident notre développement collectif, dans le cadre d'une démarche de changement planifié, de planification stratégique. Nous travaillons au développement de nouveaux indicateurs de l'état du développement de la recherche. Cela nous amène à nous questionner sur les finalités de la recherche. Nous avons aussi entrepris une révision de la politique et des règlements des études des cycles supérieurs et de la recherche, et proposons d'inscrire la dimension éthique comme composante de la définition de ce qu'est la recherche universitaire.

2. Le portrait de la recherche et de la création dans les établissements du réseau de l'Université du Québec

Passons maintenant au portrait de la recherche et de la création dans les établissements de l'Université du Québec.

Nous sommes à l'ère de la globalisation des savoirs et des savoir-faire, des cultures et des marchés. La recherche tend aussi à devenir plus globale. Les modalités changent, et des mécanismes de régulation et de soutien sont graduellement instaurés afin d'inscrire la recherche dans le cadre de problématiques plus vastes qui nécessitent le concours d'expertises diverses et complémentaires. De plus en plus, les projets de recherche s'inscrivent dans le cadre de programmes qui sont particuliers à des centres, à des groupes de recherche, à des équipes, regroupements qui appartiennent par ailleurs à des réseaux nationaux et internationaux formels (telle organisation structurée) ou informels (tel type de publication, de colloque)...

À l'Université du Québec, cette globalisation s'exprime concrètement, depuis plusieurs années, par le développement autour de pôles d'excellence, d'axes de développement. Il s'agit d'une volonté clairement exprimée de concentrer les forces dans le respect des particularités. Je vais faire ici lecture d'un objectif de notre *Cadre de développement*, sur la valorisation des pôles de pertinence, de performance et de productivité :

L'Université du Québec a toujours été soucieuse de structurer son développement en fonction d'axes et de pôles de développement. Cet effort de rationalisation et de planification n'a pas toujours été reconnu à sa juste valeur. Il importe donc de le poursuivre et de le mettre en évidence. De plus en plus, les exigences de développement seront lourdes en matière de masse critique. L'Université du

Québec en est consciente et poursuivra son effort de polarisation, tout en maintenant son objectif d'assurer une bonne répartition géographique de ces pôles de développement sur l'ensemble du territoire québécois.

Comprenons-nous bien. Il n'est pas question ici de dicter aux chercheurs des thèmes de recherche, pas plus qu'il n'est question d'associer la recherche universitaire à la seule tâche de résolution de problèmes, problèmes qui seraient identifiés par l'État disons, par les organismes pourvoyeurs ou les gestionnaires. Non, pas du tout.

Je suis de ceux qui croient en l'utilité de la recherche. Toutefois, cette "utilité" n'est pas liée au fait qu'elle contribue à la résolution de problèmes identifiés par ailleurs. La recherche universitaire est utile en ce sens qu'elle s'inscrit dans le cadre de problématiques englobantes, dans la perspective de la création d'un futur souhaitable plutôt que d'un futur possible. La recherche universitaire se caractérise d'abord par un attachement indéfectible à l'objectivité de la méthode scientifique, mais aussi par l'engagement aussi indéfectible à soumettre les pratiques de la recherche à une réflexion critique sur les dimensions éthiques de l'investigation scientifique.

À mon avis, la recherche universitaire s'applique souvent à des problèmes incomplètement définis, et il appartient aux chercheurs des établissements d'enseignement supérieur d'explorer le champ de l'incertain. Pour reprendre l'expression du prospectiviste de réputation, Michel Godet, disons qu'il faut à tout prix chercher à éviter "l'effet lampadaire", qui consiste à ne chercher l'objet que sous le lampadaire, sous prétexte que là, c'est éclairé. La zone éclairée, c'est là où nos choix, les choix de sociétés, sont assez bien définis. Mais attribuer à la recherche universitaire la seule fonction de mandataire de la résolution de problèmes définis par ailleurs, voilà qui risquerait fort de compromettre son potentiel créateur et sa fonction de constituer la Science.

La recherche libre, qu'elle soit fondamentale ou appliquée, est tout aussi valorisée à l'Université du Québec que la recherche dite "orientée". Ce que nous encourageons de façon particulière, c'est la collaboration, corollaire des pôles d'excellence. On ne peut bien entendu identifier un pôle d'excellence autour des travaux d'un seul individu.

Dans le contexte de l'Université du Québec, la collaboration c'est une modalité d'abord, en ce sens qu'elle facilite l'atteinte des objectifs les plus divers, puisqu'elle implique les conditions qui font en sorte que les connaissances, les savoir-faire, les efforts et les ressources sont mis en commun et orientés vers un même but. La collaboration canalise de plus la pluralité (on ne parle pas alors de concurrence), favorise la critique et l'autocritique qui se présentent

comme les leviers de l'avancement des connaissances. Ce type de collaboration est au coeur même de la mission de l'Université du Québec. Je cite encore une fois un objectif de notre *Cadre de développement* :

Les membres du réseau de l'Université du Québec sont à la recherche constante de partenaires sociaux avec lesquels ils établissent des rapports de collaboration. Ils visent ainsi leur insertion dynamique et optimale dans le développement du Québec.

La collaboration en recherche avec les collègues s'inscrit dans ce cadre ; un objectif spécifique lui est d'ailleurs consacré. Nous y reviendrons dans la troisième partie de l'exposé.

Dans le contexte de l'Université du Québec, la collaboration c'est aussi un objectif en soi par le fait qu'elle permet à une organisation de se définir elle-même, étant entendu qu'une organisation, c'est d'abord et avant tout des personnes qui travaillent à une cause commune. Il est donc naturel, puisqu'elle est constituée en réseau, que l'Université du Québec cherche prioritairement à développer les collaborations de type réseau, à utiliser d'abord son propre potentiel et les très nombreuses forces que recèle la collaboration interétablissements. C'est une façon pour elle de se définir en tant qu'établissement constitué en réseau, de maximiser les forces et le potentiel de chacune des constituantes, d'instaurer ce qu'on appelle une "communauté scientifique réseau".

Encore ici, notre discours correspond à des actions concrètes. Les actions, dans ce cas-ci, ce sont des subventions totalisant annuellement près de 2 millions et demi de dollars, avec un Fonds comptant sept volets.

Le Fonds de développement académique du réseau — on a eu le même réflexe que tout le monde, trouver un acronyme : on parle du FODAR — le FODAR donc, est un Fonds qui vise à favoriser le développement académique de l'Université du Québec par la voie des collaborations interétablissements.

Trois caractéristiques fondamentales découlent de cet objectif général :

- 1) il s'agit d'abord de développement, ce qui implique un lien étroit avec le processus de planification ;
- 2) on vise le secteur académique, soit l'enseignement et la recherche ;
- 3) on veut intensifier la vie en réseau, c'est-à-dire accroître les collaborations entre les membres.

Il s'agit d'un Fonds du président de l'Université du Québec et c'est mon Service qui est responsable de la gestion de l'opération d'allocation des subventions.

Un volet "développement de la recherche et de la création" permet de supporter une quarantaine de projets de recherche ou de création caractérisés par la collaboration réseau, avec environ la moitié de l'enveloppe globale, soit plus de 1 million de \$ annuellement, ce qui équivaut à plus de 25 000 \$ par projet. On a recours au jugement des pairs — une expertise externe à l'Université du Québec — pour évaluer la qualité des projets. Diverses instances décisionnelles de l'Université du Québec procèdent par la suite à une évaluation de l'opportunité des projets retenus. Tous les projets doivent absolument impliquer des chercheurs d'au moins deux établissements du réseau de l'Université du Québec.

Les autres volets du FODAR sont aussi caractérisés par la collaboration interétablissements. Le volet "développement des programmes d'études" vise à supporter l'élaboration de nouveaux programmes d'études ou de modifications importantes de programmes existants. Le volet "amélioration de la qualité de la formation" a pour objectif de supporter des initiatives visant l'amélioration de la qualité des programmes et l'encadrement des étudiantes et étudiants. L'objectif spécifique du volet "développement de la coopération internationale" est d'intensifier la sensibilisation des personnes au phénomène de la mondialisation des échanges et de l'internationalisation de la formation. Le volet "soutien d'infrastructures d'enseignement et de recherche" permet l'octroi de subventions de fonctionnement récurrentes à des programmes d'études avancées et des unités de recherche caractérisés par leur caractère réseau.

Le volet de la "communauté scientifique réseau" est intéressant à plus d'un titre et très populaire auprès des chercheurs. Son objectif spécifique est de favoriser le développement d'un esprit de communauté scientifique chez les professeurs, chez les étudiantes et étudiants de 2e et 3e cycles des établissements du réseau. Il permet l'organisation d'activités de courte durée : collaborations ponctuelles liées à la recherche ou à l'enseignement ; conférences, colloques. Les dépenses admissibles touchent exclusivement les frais de déplacement et de séjour des participantes et participants. Les demandes nous sont soumises en tout temps au cours de l'année. Le budget annuel de ce volet est de 275 000 \$.

Par le volet des "prix d'excellence" du FODAR, l'Université du Québec veut mettre en évidence ses professeurs - chercheurs et manifester l'importance qu'elle accorde à ces fonctions recherche et enseignement. Des jurys externes choisissent les lauréats qui reçoivent chacun 25 000 \$.

Toutes ces initiatives donc découlent de notre intention de favoriser la collaboration. La collaboration en recherche avec les collègues, encore ici, répond à des attentes similaires à celles qui ont servi à définir les principes de base du Fonds de développement académique du réseau : briser l'isolement ; constituer dans les régions des masses critiques ; maximiser les potentiels et tirer profit des énergies créatrices, et surtout de leur interaction.

Concrètement, cette collaboration, les pôles d'excellence, les axes de développement, c'est au niveau des personnes que cela prend tout son sens. Ultimement, ce sont des gens qui se regroupent ensemble, autour d'objectifs de recherche communs.

Dans le vocabulaire de l'Université du Québec, les Centres et les Laboratoires sont constitués d'équipes multidisciplinaires de chercheurs réunis autour d'une activité de recherche ou de création dans un domaine donné. Ces unités jouent un rôle important dans l'encadrement des étudiantes et étudiants de 2e et 3e cycles. Les Groupes et Unités de recherche sont des regroupements qui favorisent plutôt la création de masses critiques. À un tout autre niveau, on retrouve des Chaires de recherche, des Instituts, des Écoles...

J'ai dressé un inventaire de ces regroupements structurés de chercheurs. Je vous invite à en prendre copie tantôt, à la sortie. Dans l'immédiat, je me permets de vous proposer ces quelques exemples qui illustrent le type de recherche qui se pratique à l'Université du Québec.

Une des caractéristiques de l'Université du Québec, c'est le fait de favoriser le développement régional. Des constituantes se sont implantées en régions et elles ont proposé leurs propres axes de développement, en fonction des caractéristiques de l'environnement. Ce n'est donc pas par hasard si je vous propose un regroupement par régions.

À Montréal,

Le Centre de géochimie isotopique et de géochronologie regroupe des chimistes, géologues, physiciens et biologistes partageant des outils méthodologiques et analytiques. Les travaux accomplis se regroupent selon trois axes : géochimie et dynamique des systèmes environnementaux ; traces et isotopes en biochimie ; géochimie et dynamique de la lithosphère. Le Centre de recherche en évaluation sociale des technologies réunit des sociologues, historiens, spécialistes des communications, partageant la préoccupation d'évaluer la portée sociale des changements technologiques. Leurs projets se regroupent en fonction des axes suivants : l'évaluation sociale des technologies ; l'informatisation du travail ; la robotique ; l'organisation et ses chan-

gements ; la dynamique des controverses, la diffusion de la culture scientifique et technique.

À Trois-Rivières,

Le Centre d'études québécoises regroupe des chercheurs de sept disciplines et sa programmation porte sur le changement culturel dans la société québécoise. Le Centre sert d'appui aux programmes de maîtrise et de doctorat en études québécoises. Le Centre de recherche en pâtes et papiers se préoccupe de l'amélioration de l'efficacité des industries des pâtes et papiers de façon à maintenir compétitif ce secteur de l'industrie. Quatre champs d'intervention principaux sont identifiés : les pâtes ; les techniques de blanchiment ; les produits nouveaux ; et enfin l'environnement, l'économique et la rentabilité.

À Chicoutimi,

Le Centre interuniversitaire de recherches sur les populations a constitué un fichier-réseau de données sur les populations dont l'exploitation permet de mieux connaître l'histoire, les caractéristiques physiologiques et biologiques des populations. Le Centre regroupe des chercheurs de très nombreuses disciplines, qui sont rattachés principalement à l'Université du Québec à Chicoutimi, aux universités Laval et McGill. La Chaire industrielle sur les transferts de chaleur regroupe une expertise en transfert de chaleur dans les procédés industriels à l'intérieur d'enceintes à haute température. L'objectif est de construire des modèles globaux et intégrés qui doivent servir comme outils pour améliorer la conduite, l'exploitation et la conception de ces procédés industriels.

À Rimouski,

Le Groupe de recherche ETHOS s'est engagé dans des recherches qui se situent dans le domaine de la morale, de l'éthique et de l'éthicologie. Il veut renouveler l'approche morale et la réflexion éthique par la problématique éthicologique. Le Centre océanographique de Rimouski regroupe des chercheurs de l'Université du Québec à Rimouski et de l'INRS-Océanologie. Les objectifs de recherche se rattachent principalement à l'étude des cycles naturels, des ressources, des dynamiques et de la qualité des milieux côtiers.

À Hull, le Centre des petites et moyennes entreprises se préoccupe de recherche du côté des sciences administratives alors qu'en Abitibi-Témiscamingue, l'Unité de recherche et de service en technologie minérale mène des recherches sur la mécanique des roches, les études géologiques, la géostatistique et l'informatisation des opérations minières.

Et puis, dans presque toutes les régions, des regroupements de chercheurs en sciences de l'éducation, psychologie et administration se sont constitués.

Il convient de plus d'ajouter à cette liste les spécialisations des Instituts et Écoles de l'Université du Québec : les sciences de l'eau, de l'énergie et des matériaux ; les ressources géologiques, les télécommunications et l'urbanisation ; la microbiologie, l'immunologie et la virologie ; l'administration publique et le génie ; enfin, la formation à distance.

Donc, si je résume cette deuxième partie de mon exposé, la globalisation des savoirs et des savoir-faire, caractéristique de cette fin de siècle, s'exprime concrètement à l'Université du Québec par le développement autour de pôles d'excellence. Dans toutes les régions où on retrouve un établissement de l'Université du Québec, des regroupements de chercheurs se sont constitués. Et puis, cela fait partie de nos objectifs institutionnels, nous sommes à la recherche constante de partenaires sociaux avec lesquels établir des rapports de collaboration. Les collèges — particulièrement dans les régions — sont parmi les plus importants partenaires sociaux.

3. Les collaborations de recherche entre les chercheurs des collèges et ceux et celles du réseau de l'Université du Québec

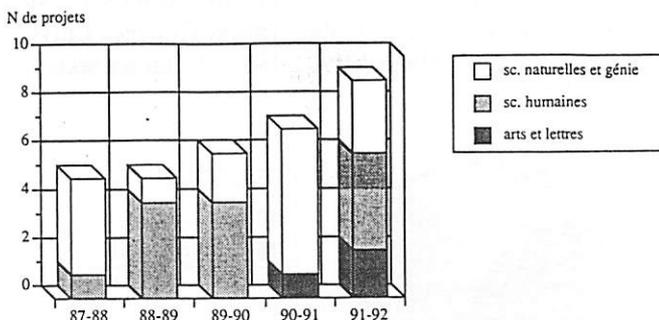
Je vais dresser maintenant, en troisième partie, l'inventaire des collaborations de recherche entre les chercheurs des collèges et ceux et celles du réseau de l'Université du Québec.

Il est possible d'apprécier sommairement l'importance de ce type de collaboration en dressant l'inventaire des projets de recherche où au moins un chercheur du collégial collabore avec un ou plusieurs chercheurs de un ou plusieurs établissements de l'Université du Québec.

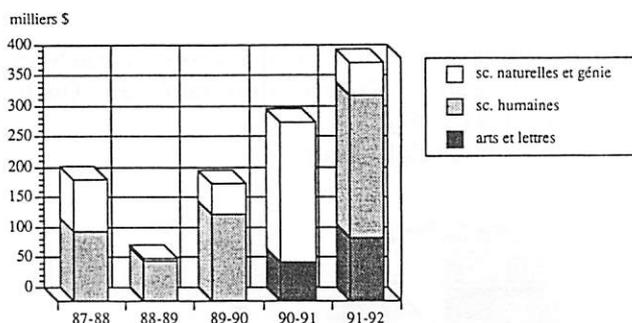
L'exercice, pour les cinq dernières années, de 1987-1988 à 1991-1992, a permis de répertorier 32 projets ainsi caractérisés, financés avec un total de 1,2 million de \$ en octrois et subventions.

Ce n'est toutefois pas là un portrait exhaustif de ce type de collaboration que je vous propose, puisqu'il faudrait alors ajouter l'ensemble des projets non subventionnés ou commandités, et ceux dont les fonds sont gérés par un établissement collégial. L'échantillonnage retenu permet toutefois d'apprécier sommairement l'importance et l'évolution de ce type de collaboration.

Évolution des totaux des octrois et subventions liés aux projets caractérisés par la collaboration Collèges/Université du Québec



Évolution du nombre de projets caractérisés par la collaboration Collèges/Université du Québec



Comme on peut le voir illustré sur ces graphiques, la collaboration collèges-établissements de l'Université du Québec en recherche, entre 1987-1988 et 1991-1992, tend à devenir de plus en plus importante, si l'on utilise comme indicateurs les totaux des octrois et subventions rattachés à ces projets et le nombre de projets.

En ce qui a trait aux totaux des octrois et subventions liés à ces projets, on remarque que la croissance est soutenue depuis 1989-1990 : de 200 000 \$ que ce total était cette année là, il atteint presque le double, 400 000 \$, en 1991-1992.

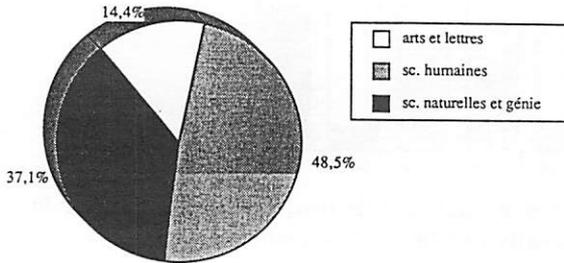
Le nombre de projets caractérisés par la collaboration collèges-établissements de l'Université du Québec augmente lui aussi, année après année : 5 en 1987-1988 et 1988-1989 ; 6 en 1989-1990 ; 7 en 1990-1991 et 9 en 1991-1992.

La pratique est encore assez marginale toutefois, comme le démontrent les résultats de l'équation suivante, exprimés en pourcentages :

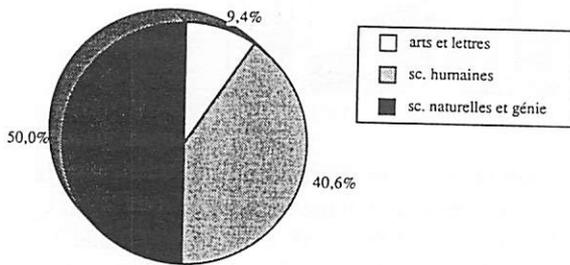
$$\frac{\$ \text{ des projets caractérisés par ce type de collaboration}}{\$ \text{ total des projets de l'Université du Québec}}$$

Ce rapport est de 1 demi de 1% en 1991-1992, ce qui est très près du rapport enregistré en 1987-1988.

Proportion du total des octrois et subventions (\$) des projets caractérisés par la collaboration Collèges/Université du Québec (1987-1988 à 1991-1992), selon les secteurs disciplinaires



Proportion du nombre total (N) des projets caractérisés par la collaboration Collèges/Université du Québec (1987-1988 à 1991-1992), selon les secteurs disciplinaires

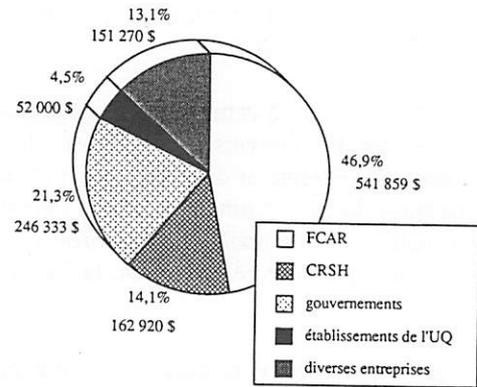


C'est dans le grand secteur disciplinaire des sciences naturelles et du génie que l'on retrouve le plus grand nombre de projets caractérisés par ce type de collaboration : 50 % du total. C'est toutefois dans le secteur des sciences humaines que le total des octrois et subventions est le plus important, représentant 48,5 % du montant total des octrois et subventions obtenus ces cinq dernières années.

Quels sont les organismes qui financent les projets caractérisés par la collaboration collèges-établissements de l'Université du Québec ?

Origine des octrois et subventions de recherche caractérisés par la collaboration Collèges/Université du Québec (1987-1988 à 1991-1992)

(N de \$ et % du total)



Dans une très forte proportion (61 %), ce sont les organismes subventionnaires : le Fonds FCAR octroyait près de 47 % des fonds ; le Conseil de recherches en sciences humaines, 14 %. Les gouvernements fédéral et provincial contribuaient pour 21 % du total ; les établissements du réseau de l'Université du Québec, pour 5 % et les organismes regroupés sous le générique "diverses entreprises", 13 % du total.

La proximité géographique des établissements d'appartenance des chercheurs est une constante que l'on retrouve dans la majorité des projets. La distance ne semble pas être toutefois un obstacle à ce type de collaboration, puisque l'on retrouve tout de même un bon nombre de projets où les collaborateurs sont éloignés les uns des autres.

Est-il souhaitable d'intensifier ces collaborations ?

À l'Université du Québec, et c'est très clair, nous le souhaitons. Cela est d'ailleurs inscrit dans notre *Cadre de développement 1991-1994*, au chapitre des interactions avec la communauté. Je fais lecture ici de l'objectif 3.3 du document :

Dans chacune des régions où sont implantés des établissements de l'Université du Québec, des relations soutenues et fructueuses se sont nouées avec des groupes intéressés à l'enseignement supérieur. Les attentes demeurent vives, toutefois, pour que ces relations soient accentuées. D'une part, les universitaires ne cessent d'aspirer à des financements conjoints plus importants et à des partenariats de formation et de recherche plus significatifs, de l'autre, beaucoup d'intervenants souhaitent une contribution plus active des universitaires pour favoriser des débats de société et soutenir des projets du milieu. Il faudrait donc que l'Université fasse davantage pour créer des liens plus structurés et des relations plus suivies avec des groupes identifiés.

Ces groupes, ces partenaires sociaux identifiés dans notre *Cadre de développement*, ce sont les organismes économiques et socioculturels québécois, les gens des milieux de travail et les cégeps.

Bien sûr, il n'appartient pas aux gestionnaires de la recherche d'imposer des collaborations, peu importe le type. La collaboration est affaire d'affinité professionnelle et personnelle, de disponibilité, de réciprocité dans les échanges. Ce sont les chercheurs eux mêmes qui doivent être les initiateurs et initiatrices des projets de collaboration. Par ailleurs, il est possible pour nous, dans un premier temps, de créer des liens, des zones de dialogue.

Le Groupe des doyens des études avancées et de la recherche des établissements de l'Université du Québec a reçu en janvier dernier la présidente de votre association, madame Giard, et un de vos collègues, monsieur Ducharme du cégep de St-Jérôme, afin de se sensibiliser davantage aux réalités de la recherche au collégial et d'être plus au fait des objectifs et activités de l'*Association pour la recherche au collégial*. Et puis, c'est moi qui ai été invité ici aujourd'hui pour vous parler de la recherche dans les établissements de l'Université du Québec. C'est, comme je le disais, un premier pas.

J'ai préparé un inventaire des regroupements de recherche à l'Université du Québec; cet inventaire sera disponible à la sortie. Je vous invite à en prendre un exemplaire, à distribuer l'information à vos collègues qui pourraient être intéressés. On y retrouve des informations assez précises, des noms de personnes, des numéros de téléphone. Si les thèmes de recherche concernés vous intéressent, allez de l'avant, communiquez avec les chercheurs pour obtenir plus amples informations sur leurs travaux.

J'invite aussi les chercheurs du collégial à fréquenter l'établissement de l'Université du Québec le plus près de chez eux, à être à l'affût des colloques, conférences et communications publiques qui y sont organisés régulièrement. Et dans les cas où c'est possible, et si l'intérêt y est, pourquoi de ne pas inscrire votre démarche de recherche à l'intérieur des cadres d'un programme de doctorat ou de maîtrise...

Autre conseil que je pourrais vous donner : faites preuve d'audace. Soumettez les résultats de vos recherches dans les meilleures revues, dans celles où il y a jugement des pairs. Participez aux activités de la société savante liée à votre discipline, ou votre champ de recherche. Participez à sa revue, en publiant des articles, des comptes rendus critiques... Pour reprendre une expression du secteur des arts, constituez-vous un porte-folio !

Et puis surtout, ne sous-estimez pas votre apport à la recherche, sous prétexte que les chercheurs sont plus nombreux à l'Université que dans les collèges. Votre contribution, particulièrement dans les régions, peut être déterminante dans l'établissement des masses critiques essentielles à l'essor de la recherche dans des secteurs contribuant au développement des communautés. Votre contribution peut être essentielle au mieux-être des individus que vous côtoyez et des collectivités auxquelles vous appartenez.

Il y va de l'intérêt mutuel des collèges et des universités d'intensifier la collaboration en recherche.

Mesdames, messieurs, je vous remercie de votre attention et vous invite à échanger maintenant sur ce thème ; je vous invite à me poser des questions, ou à amorcer la discussion.

Merci encore. ■